



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

insertion professionnelle des personnes handicapées

Question au Gouvernement n° 684

Texte de la question

INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut, pour le groupe Les Républicains.

M. Bernard Perrut. Monsieur le Premier ministre, je voudrais tout d'abord, avec vous tous, chers collègues, saluer nos athlètes français qui obtiennent aux Jeux paralympiques d'excellents résultats : ils forcent notre admiration. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Rendons hommage à leur volonté en cette « semaine nationale des personnes handicapées physiques » et portons un large regard sur les 12 millions de Français touchés par le handicap à tous les âges de la vie.

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances a fixé un cadre législatif exigeant. Si les règles, les dispositifs et moyens ont évolué régulièrement, un trop grand nombre d'enfants, de familles et d'adultes attendent les uns une prise en charge, les autres des structures d'accueil et des emplois.

Des rapports sévères ont mis en lumière l'échec de l'insertion professionnelle, la complexité des démarches, l'inadaptation des dispositifs comme les freins à l'embauche dans les entreprises et la fonction publique, alors que 500 000 personnes, demandeurs d'emplois, sont en situation de handicap.

Monsieur le Premier ministre, la politique menée n'est pas à la hauteur des besoins et des attentes des employeurs : il y a urgence à agir.

Où en la concertation engagée par le Gouvernement et menée par quatre ministres ? Quand allez-vous décider de mesures publiques volontaristes et incitatives, les obligations actuelles ayant montré leurs limites ?

Nos concitoyens, exclus du monde du travail et privés d'une reconnaissance dont ils ont tant besoin, attendent plus que de la considération. Ils veulent – comme nous, sur tous ces bancs – des engagements concrets pour relever le défi d'une société réellement inclusive où la diversité soit une chance et une force pour notre République et où chacun puisse trouver son chemin de vie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Monsieur le député, je vous sais extrêmement engagé sur ce sujet, et vous avez raison de l'être. Trente ans après la loi de 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, le compte n'y est en effet pas du tout.

Une personne handicapée sur trois bénéficie d'un emploi, contre deux personnes valides sur trois. Vous l'avez

dit, plus de 500 000 chômeurs disposent d'une qualification inférieure au niveau V, et plus de 1 million de personnes en situation de handicap et d'âge actif ont renoncé à l'emploi et se sont retirées du marché du travail.

En outre, seulement un tiers des entreprises atteint le seuil légal des 6 %. Les déclarations d'embauche sont un cauchemar pour les entreprises : elles doivent renseigner plus de quatre vingt-cinq items !

Mme Émilie Bonnivard. Et la loi de 2005 ?

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. Dans ces conditions, il est en effet urgent d'agir : c'est pour cette raison que nous avons lancé, Muriel Pénicaud, Bruno Le Maire, Olivier Dussopt et moi-même, une grande concertation sur la rénovation de l'emploi des personnes handicapées.

Mme Marie-Christine Dalloz. Avec quels moyens ?

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. Les partenaires sociaux, comme les associations de personnes handicapées – car elles détiennent une expertise indéniable – en sont partie prenante. Alors, oui, c'est très simple : il nous faut tout simplement outiller tant les personnes handicapées que les employeurs.

Il nous faut également absolument simplifier la déclaration d'embauche et sécuriser les parcours, mais tout cela ne sera possible qu'avec l'implication complète de toutes et de tous.

À ce sujet, il nous faut donner de la visibilité aux talents des personnes handicapées. Alors, mesdames, messieurs les députés, monsieur le président, j'en appelle à vous tous : le 26 avril prochain, jouez tous ensemble avec le Duoday.

Mme Marie-Christine Dalloz. C'est de la com' : on attend de l'entraide !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. C'est une journée de rencontre : vous aurez auprès de vous des personnes handicapées auxquelles vous pourrez donner de la visibilité. Ainsi, vous leur donnerez à voir une façon différente de travailler.

Ensemble, nous pouvons changer le regard sur le handicap. Ensemble, nous pouvons nous engager pour une vraie politique de l'emploi des personnes handicapées ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 684

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mars 2018](#)